|  |
| --- |
| **Scouts et Guides de France**  (APEGA\_ 07) |
| **Lutte contre les VSS Territoires, Jeunes et Familles**  **Axe 2 : Encourager et favoriser la mixité dans les pratiques culturelles, sportives et de loisirs des filles et des garçons**  **Présentation du projet :**  Dans le cadre de la structuration d'une politique globale "à l'abri de la maltraitance" et son déploiement sur les territoires, l’association Scouts et Guides De France souhaite mettre en place une politique spécifique sur la prévention des violences sexistes et sexuelles et la prise en charge des situations concernant ces violences. Cette politique s’inscrit dans le cadre juridique national des politiques publiques spécifiques et met l'accent sur la transmission des informations aux autorités compétentes (judiciaires et administratives) le cas échéant.  De par l'analyse des statistiques du dispositif "ligne d'urgence" de l’association, il s'agit également d'adapter les propositions pédagogiques, les programmes de formation et les process de recrutement aux besoins des territoires et aux objectifs de prévention/sensibilisation.  **Objectifs du projet :**  *Objectif général***:** Développer une politique globale Scouts et Guides De France « à l’abri de la maltraitance » avec un axe spécifique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le respect du cadre juridique national et des politiques publiques connexes tout en affirmant les spécificités pédagogiques de l’association. Il est proposé d’intégrer les familles dans cette politique et de favoriser « l’empowerment » des filles et des garçons.  *Objectifs spécifiques :*   * Développer sur les territoires, un axe spécifique de « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » ; * Renforcer le lien avec les familles pour leur donner une place active dans la construction et le maintien de l’environnement sûr et de façon plus globale dans la mise en place de la politique « à l’abri de la maltraitance » ; tout en favorisant l’empowerment des filles et des garçons.   **Actions menées :**   * Accompagnement des Délégués Territoriaux et les Responsables de groupe à la prise en compte de la parole des victimes de VSS et le traitement de ces situations en lien avec la ligne d’urgence et la Chargée de projet « à l’abri de la maltraitance »), par la création d’un kit outil « lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; * Restructuration de l’outil statistique existant afin de produire des statistiques sexuées ; * Développement des partenariats avec des associations spécialisées de l’aide aux victimes pour renforcer l’orientation et l’accompagnement des victimes ; * Mise en œuvre d’ateliers d’information à destination des familles du cadre juridique national et de la politique « à l’abri de la maltraitance » ; * Organisation d’une consultation dans la structuration et la mise en place des process de « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » ; * Mise en œuvre de plans d’accompagnement des familles vers des ressources de droit commun et vers des associations spécialisées dans l’aide aux victimes, en cas de besoin.   **Territoire d’expérimentation** :  France hexagonale  **Publics bénéficiaires directs visés :**  Enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans, adultes adhérents à l’association  **Partenaires** **du projet :**  Cellules de Recueil des informations préoccupantes, France Victimes, En avant Toutes, Associations Départementales (SOS Femmes, CIDFF...)  **Calendrier de l’expérimentation :**  01/09/2024 – 31/08/2027  **Budget total porteur** : 261 468€ dont 85 800€ du FEJ |